

## Annexe 2 Tarification applicable à l'EHPAD le 1er octobre 2024

### 1) Tarification standard pour une personne accueillie en EHPAD ou en UP relevant statut dit « payant »

#### 1.a) Pour les personnes de plus de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

- Tarifs hébergement : 80.52 €/ jour (permanent et temporaire)
- + Tarifs dépendance :

	GIR 1 et 2	GIR 3 et 4	GIR 5 et 6
Contrat de séjour permanent	21.24€	13.48€	5.72€
Contrat de séjour temporaire	20.86€	13.24€	5.62€

- Caution (encaissée à l'entrée) : 2415.60 € (soit 30 jours d'hébergement)

#### 1.b) Pour les personnes de moins de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

- Tarifs hébergement : 99.22 € / jour
- Caution (encaissée à l'entrée) : 2976.60 € (soit 30 jours d'hébergement)

### 2) Pour une personne accueillie en EHPAD ou en UP relevant du statut dit « à l'aide sociale »

#### 2.a) Pour les personnes de plus de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

- Tarifs hébergement : 70.02 €/ jour (permanent et temporaire)
- + Tarifs dépendance :

	GIR 1 et 2	GIR 3 et 4	GIR 5 et 6
Contrat de séjour permanent/temporaire	21.24€	13.48€	5.72€

- Caution (encaissée à l'entrée) : 2100.60 € (soit 30 jours d'hébergement)

#### 2.b) Pour les personnes de moins de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

- Tarifs hébergement : 86.28 € / jour (permanent et temporaire)
- Caution (encaissée à l'entrée) : 2588.40 € (soit 30 jours d'hébergement)

### PRESTATIONS FACULTATIVES

Forfait Téléphonie : 8.00 €

Repas invités : 13,00 €